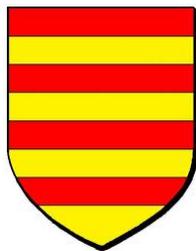


COMMUNE
DE
CAMBRON



Tél. : 03.22.24.94.47

Courriel : mairie.cambron@laposte.net



Merci Jean Marie pour ces belles créations

JOURNAL N° 159

Réunion du 19 juin 2023

Présents : tous les conseillers municipaux en exercice.

Secrétaire de séance : Nathalie BORGNE.

En préambule à la réunion, Ludovic GRARE, nouveau Président de la Jeunesse Sportive de Cambron, est invité à présenter le projet de redémarrage du club de football. Il précise notamment qu'il souhaite travailler en étroite collaboration avec l'équipe communale.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Maire informe de la démission du Conseil Municipal de Christophe ROUSSEL, par courrier en date du 14/04/2023.

Le conseil prend acte de sa décision qui sera transmise à Mme la sous-Préfète.

I – Proposition de sortie du Pays d'Art et d'Histoire :

Petit rappel des faits...

En avril 2018, soit il y a plus de 5 ans, la commune avait été sollicitée par le Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées afin d'adhérer au projet d'un *Pays d'Art et d'Histoire Ponthieu – Baie de Somme*.

Ce projet de Pays regroupant 55 communes du littoral avait pour vocation d'attribuer un label relatif à la démarche de protection, de conservation et de valorisation de l'architecture et du patrimoine local, par le Ministère de la Culture, auprès duquel le projet devait être déposé.

Par délibération en date du 16/04/2018, le conseil municipal avait décidé de ne pas adhérer à ce projet, n'y voyant pas d'intérêt particulier pour la commune, d'autant qu'une cotisation était prévue, dont le montant n'était alors pas encore connu...

Suite à l'insistance récurrente du Syndicat qui argumentait que si toutes les communes n'adhéraient pas au projet, celui-ci aurait un découpage bancal, Cambron se retrouvant au milieu d'un territoire auquel il n'adhère pas (Pourquoi dans ce cas demander l'avis du conseil municipal afin de délibérer sur le sujet ?... sans autres commentaires...), la commune avait finalement décidé de revenir sur sa décision et d'adhérer au projet, par délibération du 02/12/2019.

Afin que le Syndicat puisse (en 2023...) déposer le dossier de candidature auprès du Ministère de la culture, la commune a une nouvelle fois été sollicitée afin de valider le montant de sa cotisation annuelle, fixée à 1,10 € par habitant. Les conseillers ne voyant toujours pas l'intérêt d'adhésion à ce projet, avait rejeté cette demande de cotisation.

Problème : L'avis sollicité auprès du conseil n'est visiblement pas compatible avec la présentation du projet au Ministère. (Pourquoi dans ce cas demander une nouvelle fois l'avis du conseil municipal afin de délibérer sur le sujet ?... sans autres commentaires...).

Il est rappelé également que les conseillers avaient sollicité une présentation plus approfondie du projet par Mme Patricia POUPART, Présidente du Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées, demande restée sans réponse.

Dans cette situation, le syndicat propose donc à la commune de se retirer du projet. Ce retrait est donc proposé aux conseillers présents, qui le valident à l'unanimité.

II – Rapports annuels de VEOLIA sur les services EAU POTABLE et ASSAINISSEMENT :

Comme chaque année, les rapports sur la gestion et la qualité des services EAU POTABLE et ASSAINISSEMENT, établis par VEOLIA, sont soumis à validation du conseil municipal. Ces rapports concernent la gestion 2022.

Le Maire présente les principaux éléments de ces rapports. Aucune remarque particulière n'est formulée et les conseillers valident les documents présentés à l'unanimité.

III – Installation de panneaux photovoltaïques sur les radars pédagogiques :

Suite au choix du conseil municipal sur l'extinction de l'éclairage public la nuit depuis fin 2022, il s'avère que les batteries des radars pédagogiques ne se rechargent plus correctement. Afin de pallier à ce dysfonctionnement, l'entreprise I-MS SERVICES chargée de l'installation et de l'entretien annuel des radars, propose une installation de panneaux photovoltaïques sur chacun d'eux, permettant d'optimiser la charge des batteries le jour.

Le montant de ce devis se chiffre à 1.416 € TTC ; celui-ci est adopté à la majorité.
(5 CONTRE ; 7 POUR ; 1 ABSTENTION)

IV – Adhésion à SOMEA :

SOMEA est une association proposant notamment une aide juridique et de conseils aux collectivités locales en matière d'écoulement et de gestion des eaux de ruissellement. La Commune adhère à cette association depuis de nombreuses années et celle-ci sollicite le renouvellement de sa cotisation d'adhésion, d'un montant de 30 € pour l'année 2023.

Le Conseil Municipal décide à la majorité de renouveler son adhésion à SOMEA.
(3 ABSTENTIONS ; 1 CONTRE)

V – Informations diverses du Maire :

Les tontes de pelouse ne doivent pas être jetées n'importe où, surtout pas le long des clôtures des pâtures (favorise la prolifération des orties)

Une benne à déchets verts est à votre disposition au bout de la rue du Marais – Des sacs papiers sont également à votre disposition à la mairie (merci de ne pas jeter de sacs plastiques dans cette benne)– Enfin la CABS propose deux modèles de composteurs (445 litres vendu 25€ - 1100 litres vendu 53€).

La kermesse de l'école aura lieu le samedi 01 juillet à partir de 10 heures – repas sur réservation au 03-22-20-57-20.

Comme chaque année, la CABS remettra un dictionnaire aux enfants partant en 6^{ème}. Le Conseil Municipal décide que la commune remettra également un bon d'achat de 25 € utilisable à la librairie STUDIO LIVRES d'Abbeville, pour l'achat de fournitures scolaires.

La fête du village se déroulera les 8, 9 et 10 juillet avec un concert par l'Harmonie de Vauchelles le dimanche 9 à partir de 17h00, suivi d'un lâcher de ballons.

Programme de la Fête Nationale

Jeudi 13 à partir de 19h00 Repas champêtre – Concours de quilles – Retraite aux flambeaux – Feu d'artifices

Vendredi 14 à partir de 10h00 concours de tir – 11h00 Défilé et à partir de 16h00 Jeux divers

DIMANCHE 6 AOUT, se déroule dans le village notre 24[°] brocante.

Interdiction de circuler en voiture ce jour-là entre 5h et 20h

Si vous devez quitter le village, il vous faudra prévoir un parking pour votre véhicule en dehors des rues où se tient la brocante, à savoir :

rue et place de l'Eglise - rue du 11 novembre - rue du Calvaire - rue des Tulipes - rue du Stade - impasse des Capucines- rue des Ecoles - rue de la Roulette - rue du 8 mai - route de St Valéry et sur la place face au Retour

Si vous souhaitez participer à la brocante, pensez à vous inscrire au **06-73-51-49-44**)

Le Grand Prix Cycliste de la Somme traversera le village le dimanche 10 septembre. Dans le cadre de l'organisation de cette manifestation, **13 signaleurs sont recherchés**. Les coordonnées de l'organisateur sont disponibles en mairie pour les personnes intéressées.

Pour des raisons de sécurité, l'adresse mail de la mairie a changé : Nouvelle adresse mairie@cambron.fr

RAPPEL

La fonte de la pelouse est soumise aux horaires suivants : du lundi au vendredi, sauf jours fériés : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30. le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h. le dimanche : de 10h à 12h

Les chardons et les orties doivent être coupés avant le 14 juillet

3 chatons ont été retrouvés en vie dans le fond de la benne à déchets verts, c'est une HONTE. Un grand merci à la personne qui les a sauvés et également un grand merci à celle qui les a recueillis

L'installation d'une caméra pourrait être débattue lors d'une prochaine réunion du conseil

ABBEVILLE MAG n'est plus distribué dans les communes de l'ancienne CCA – Toutefois une vingtaine d'exemplaires sont déposés chaque mois à la mairie

V – Questions diverses :

✓ **Francis DELENCLOS** signale des inondations régulières lors des fortes pluies, rue des Rosiers. De l'eau stagne également régulièrement route de St Valéry et dans la rue de la Roulette. Il serait à vérifier si la taille des avaloirs et le diamètre des buses sont bien adaptés à l'écoulement des eaux – SOMEA (voir plus haut) sera sollicitée pour trouver une éventuelle solution

✓ **Nathalie BORGNE** souhaite savoir où en est l'installation des fenêtres de l'école ; il lui est indiqué que celle-ci est en cours et devrait se terminer dans les prochaines semaines.

Elle demande également s'il est possible de remettre l'état civil dans le bulletin municipal ; à voir en fin d'année comme auparavant.

Souhaite savoir pourquoi 2 entreprises différentes ont été retenues pour le curage des fossés. Monsieur le Maire lui répond que effectivement deux devis avaient été demandés, ceux-ci étaient à quelques centimes près identiques – On a voulu comparer le travail.....

✓ **Sylvain BOUDAILLIER** signale qu'un lampadaire est bancal rue du Marais.

Il signale également qu'un compteur électrique est souvent ouvert au petit terrain de foot ; Il est prévu qu'il soit retiré prochainement par l'entreprise GAFFE.

Il demande que les encadrements en bois endommagés autour des containers soit remplacés et signale que régulièrement, les différentes poubelles triées par les habitants sont finalement mélangées dans la même benne de ramassage d'ordures ménagères.

Enfin il demande quand les remblais restés devant les nouvelles constructions sur le RD.925 seront retirés ; Il lui est répondu qu'un nettoyage sera effectué quand les constructions seront plus avancées.

La Gendarmerie a relancé l'opération « PARTICIPATION CITOYENNE » .

Ci-dessous la liste des référents de la commune qui sont en liaison avec les gendarmes –

Toutefois, si vous êtes témoins d'un cambriolage en cours (par exemple) faites le 17

DELENCLOS	FRANCIS	3 RUE DES ROSIERS	0684109783
DUPONT	ERIC	49 RUE DU HUIT MAI	0607221212
MACLE	RENE	17 RUE DU CALVAIRE	0632525632
CLERCQ	ROGER	15 RTE DE ST VALERY	0671188454
LECRIVAIN	ERIC	7 RUE DU STADE	0681574071
LEDUCQ	DOMINIQUE	40 RTE DU HAVRE	0672088176
LEBLOND	CLAUDE	1 CHE DES LADRES	0633225843
POGGIOLI	MARYLINE	2 b rue de la Roulette	0659417054
GRARE	ALAIN	6 TER RUE DE LA HALTE	0635585674